

Communiqué de presse
Paris, le 23 janvier 2025

BMH AVOCATS renforce son département fiscal avec l'arrivée d'Aurore Trouillet en tant qu'associée en fiscalité patrimoniale

Le cabinet d'avocats d'affaires BMH AVOCATS élargit son champ d'expertise en fiscalité patrimoniale avec l'arrivée d'Aurore Trouillet en tant qu'associée. Elle rejoint Sabine Leuschner, associée en fiscalité au sein du cabinet depuis 2023.

Avec plus de 15 ans d'expérience en fiscalité patrimoniale française et internationale, Aurore Trouillet exerce tant en conseil qu'en contentieux. Elle dispose d'une expertise reconnue en matière immobilière, de succession, de restructuration d'entreprises ainsi qu'en contentieux fiscal. Aurore Trouillet accompagne une clientèle composée d'entreprises, de *family offices*, d'organismes sans but lucratif ainsi qu'une clientèle privée dans les secteurs des entreprises familiale, de la viticulture et des start-ups. Bilingue en allemand, elle accompagne aussi les entrepreneurs d'outre-Rhin ayant des investissements personnels ou professionnels en France, ou à l'occasion d'opérations transfrontalières.

Aurore Trouillet est accompagnée d'Adrian Varoquier, collaborateur dédié à la fiscalité patrimoniale et internationale. Ils viennent étoffer le département fiscal de BMH AVOCATS jusqu'alors représenté par Sabine Leuschner, intervenant en fiscalité transactionnelle et en structurations transfrontalières, notamment pour les fonds d'investissement (private equity, immobilier, debt, énergies renouvelables etc.), avec une double compétence dans les deux juridictions en tant qu'Avocat à la Cour (France) et Anwalt / Steuerberater (Allemagne). Le département fiscal compte désormais 2 associées.

BMH AVOCATS

« Je suis enthousiaste de rejoindre BMH AVOCATS, cabinet ayant une clientèle franco-allemande historique et reconnu pour sa pratique fiscale. J'avais à cœur de rejoindre un cabinet full-service établi en fiscalité corporate, référencé notamment auprès des banques et intervenant sur un plan international. Mon expertise en fiscalité patrimoniale vient compléter celle de l'équipe de Sabine, et nos savoir-faire permettront d'accélérer notamment l'accompagnement des entrepreneurs qui souhaitent s'implanter en France », précise Aurore Trouillet.

« Nous nous réjouissons d'avoir Aurore à nos côtés, son arrivée nous permet de disposer d'une équipe renforcée en mesure de représenter nos clients sur des dossiers de taille plus significative et de compléter notre offre en fiscalité. Son expertise accélère les synergies au sein de tous les départements de BMH AVOCATS et me permet de me recentrer sur ma spécialisation en structuration et conseil des produits financiers, en particulier des fonds d'investissement dans un cadre transfrontalier », rajoute Sabine Leuschner.

Avec cette arrivée, le département fiscal de BMH AVOCATS offre ainsi une palette plus vaste en fiscalité, notamment patrimoniale, pour ses clients internationaux et franco-allemands. Comptant désormais 11 associés, le cabinet poursuit ainsi sa croissance et aura l'occasion de consolider ses pratiques avec des recrutements en 2025.

Aurore Trouillet, avocate au barreau de Paris depuis 2009, est spécialisée en fiscalité patrimoniale à dimension française et internationale. Son approche s'apparente à celles des *family offices* œuvrant pour la structuration du patrimoine et un accompagnement complet au profit de ses clients. Exerçant tant en conseil qu'en contentieux, son expertise est particulièrement reconnue en matière immobilière, de philanthropie, de succession et dans le cadre d'optimisation dans la cession d'entreprises et de transmission de l'outil professionnel.

Diplômée d'un double cursus de l'Institut d'études politiques de Toulouse et de la faculté de droit de l'université de Toulouse, puis d'un Master 2 de Droit fiscal à l'Université Paris-

BMH AVOCATS

Dauphine PSL, elle débute sa carrière chez EY Société d'Avocats puis STC Partners, avant d'intégrer Scotto Partners en 2013 puis de rejoindre Vaslin Associés. Après avoir exercé à son compte, elle co-fonde Allégorie Avocats en 2021, qui figure depuis trois années consécutives au sein du classement *TheLegal500 France* dans la catégorie *Firm to watch* du secteur de Fiscalité Patrimoniale.

Ses principaux domaines de compétences, tant en conseil qu'en contentieux, recoupent la fiscalité internationale et européenne (convention, qualification, OCDE BEPS, relations transfrontalières), l'immobilier (entreprise, particulier), le financement de projets notamment dans les énergies renouvelables, ainsi que la fiscalité *corporate* (réorganisations des structures capitalistiques).

Aurore Trouillet a vécu 15 ans en Allemagne, et parle couramment l'allemand ainsi que l'anglais.

À propos de BMH AVOCATS

Cofondé à Paris en 1988 par Detlev von Breitenstein et Martin Hauser, BMH AVOCATS est un cabinet de droit des affaires indépendant et pluridisciplinaire. D'origine franco-allemande, le cabinet est composé de 21 avocats, dont 11 associés qui assistent les investisseurs, les entreprises et les entrepreneurs de l'innovation dans le développement de leurs projets et le règlement de leurs conflits, en France comme à l'international.

Plus d'informations sur bmhavocats.com

Contact Cabinet

Aurore Trouillet

Avocate associée

Tél. : +33 (0)1 42 66 63 19

Mail : atrouillet@bmhavocats.com

Contact Presse

David Conté

Fargo & Sachinka

Tél. : +33 (0)1 40 46 07 27

dconte@fargo-sachinka.com